

FORMATION ÉVALUER & PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

SENSIBILISATION DES SALARIÉS



Fiche programme

PUBLIC:

TOUTE PERSONNE DANS L'ENTREPRISE

PREREQUIS:

AUCUN

OBJECTIFS:

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise

Être capable de :

- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables
- Mettre en place une organisation, une évaluation & des procédures pour lutter contre les RPS en faveur de la QVCT dans son entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, Mises en situation, Analyse des procédures en place

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S):

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION ET IPRP

INDICATEURS DE RESULTATS:

Taux satisfaction stagiaires 2025: 96,6%

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : 100%

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE:

Si vous avez besoin_d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS:

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 10 personnes maximum

TARIFS: (FINANÇABLE OPCO)

500 € (département 50 et 14), autres départements nous contacter. 800 € / 2 sessions jour Durée: ½ jour(s) / 3 heures 30 -

Modalité(s): 100% présentielle: 3h30 - Réalisable en Hybride/visio

Site: INTRA entreprise

PROGRAMME:

CONTENU DE LA FORMATION:

Définitions et contexte :

Le contexte sociétal,

Le cadre de la réglementation,

La législation et la jurisprudence

Les responsabilité de chacun (employeurs, encadrant et salarié)

Le stress et les RPS Définitions :

Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale),

Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation),

Les stratégies de gestion du stress (stratégies de coping), Le burn-out

Les Facteurs selon Gollac

Les violences :

Violences internes et externes,

Violences physiques et psychologiques,

Le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, les agissements sexistes :

La législation, Les typologies de harcèlement.

Les référent en place dans l'entreprise

L'affichage

Les chartes

Le règlement intérieur

Etudes de cas

Gestion des situations de crise

Évaluation des compétences acquises./ Clôture formation

Remise d'un support de formation

L'INTERVENANT PREND EN COMPTE L'ORGANISATION ET LES PROCEDURES DE REMONTEE DEJA EN PLACE POUR MIEUX LES COMMUNIQUER AUX STAGIAIRES.